

Visa-Vie

de la Violence Individuelle Subie ou Agie à la Vie

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

L'année 2022 a été marquée par le décès, en avril, de Roland Léthier, co-inventeur des dispositifs Kairn et A façon, et sans qui donc, l'association Visa-Vie ne serait pas ce qu'elle est. Il a marqué profondément nos réflexions théorico-cliniques. Il avait une longueur d'avance sur nous, et nous pouvons trouver certains de ses textes ou interventions sur le site de l'association : notamment, Arpenter l'inhabitable, Les Stratégies de Survie, ou encore Quelles ruptures. Il a laissé sa trace.

« Tu m'irradieras encore longtemps
Bien après la fin
Tu m'irradieras encore longtemps
Au-delà des portes closes ».

Cette chanson d'Alain Bashung « Le dimanche à Tchernobyl », Roland nous l'avait fait écouter afin de penser la question du traumatisme et des effets ravageants à long terme, de ce qu'avaient pu vivre certains jeunes.

Nous dédions ce rapport d'activité à Roland.

SOMMAIRE

Présentation de Visa-Vie	p.3
L'association	p.3
Kairn	p.3
Modalités d'accueil	p.4
L'année 2022 à Visa-Vie	p.7
Le Séminaire	p.8
Le site : visa-vie.com	
Spectacle « Un Corps qui bat »	
La Rampa	p.9
Pratiques prostitutionnelles	p.10
Côté Equipe	p.11
Côté Jeunes	p.13
Psychoboxe	p.16
Bilan / Perspectives	p.18

Présentation de Visa-Vie

L'association

L'association VISA-VIE a été créée en 2005 pour permettre la pratique de la psychoboxe, et offrir un lieu de réflexion et d'accueil des problématiques liées à la violence. Lieu d'écoute aussi des personnes « victimes » ou « auteurs », débordés par des effets de violence.

Accueillir des personnes prises d'une façon ou d'une autre dans les rets de la violence, c'est prendre le parti d'écouter cette violence, de l'accueillir en corps – avec tout ce qu'elle génère de tensions, d'éprouvés physiques et psychiques.

Accueillir la violence, c'est la reconnaître, lui donner droit de cité, ne pas la juger – et ne pas vouloir la faire disparaître trop vite. Ne pas trop vite chercher à la gérer, la canaliser, car elle parle de ce qui a été malmené, violenté chez celui qui l'agit, pour qu'il réagisse ainsi.

Mais accueillir la violence, ou les comportements dits violents, ce n'est pas la laisser s'exprimer à l'état brut, ni « laisser faire » ; ce n'est pas non plus mettre de côté la question de la loi. C'est l'accueillir, pour pouvoir la border/l'aborder, et permettre au sujet l'accès à une contenance psychique possible, là où son psychisme le déborde en permanence.

De ces deux premiers mouvements d'accueil et de contenance, peut découler une transformation et un gain de liberté par rapport aux mouvements internes qui agitent un individu. C'est lui permettre un gain de liberté intérieure, qui peut rendre possible un accès plus apaisé au collectif. Du moins est-ce là un de nos paris.

Kairn

Depuis 2010, Visa-Vie propose également un dispositif de placement et accompagnement original, pour les jeunes en difficultés avec le social. Jeunes présentant des situations complexes de rupture ; jeunes dont la prise en charge ou le maintien en institutions s'avère très difficile.

« La prise en charge proposée dans le dispositif KAIRN, est multiforme : psycho-socio-éducative, en vue de permettre au jeune d'accéder à une socialité minimale et si possible de l'aider à réaliser l'insertion sociale et professionnelle qu'il souhaite.

Un jeune accueilli par KAIRN est donc accompagné par deux référents dits thérapeutes : un plus spécifiquement chargé des problématiques subjectives, l'autre du versant socio-administratif. Ces deux volets sont indissociables et le refus ou l'impossibilité pour un jeune d'accepter un des deux versants de l'accompagnement rend caduque la possibilité d'intégrer le dispositif, inadapté alors à la demande du jeune.

Le suivi des problématiques subjectives revêt à KAIRN une forme particulière dans la mesure où il n'est pas constitué uniquement d'entretiens (au minimum deux par semaine). Les praticiens peuvent au besoin être amenés à intervenir dans le champ relationnel des jeunes ou l'aménagement de leur vie quotidienne matérielle, scolaire, professionnelle, en concertation avec le référent socio-éducatif : visite médicale, accompagnement auprès d'une administration, recherche d'un lieu de stage, présentation chez un patron... Ils sont joignables en continu (24h / 24 - 7j / 7), et se déplacent en cas de nécessité. En cas d'absence ils s'engagent à passer le relais à un de leurs collègues qui garantit la continuité de la prise en charge. Cette permanence de la prise en charge et cette continuité du lien sont essentielles dans le cadre de ce dispositif et viennent prendre acte de la nécessité, pour se construire humainement, de rencontres transférentielles qui tiennent et durent quels que soient les aléas de la vie.

Le positionnement particulier du praticien permet de nouer de manière spécifique la prise en compte de la réalité psychique et celle de la réalité matérielle et sociale. Cette modalité originale d'intervention vient rejoindre les jeunes à qui le dispositif s'adresse au cœur même de la problématique de nombre d'entre eux : quand corps et parole ne tiennent pas ensemble –ou sont au contraire trop collés- et ne s'articulent pas. Les propositions habituelles, qui séparent le suivi psychologique et la prise en charge éducative, peuvent en effet, pour certains des jeunes, redoubler le clivage qu'ils portent déjà en eux. Là où le rapport corps- parole est malmené, le dispositif vient sur cette cassure, se glisse dans cette défaillance mais ne la redouble pas. Prendre en compte simultanément la réalité psychique et la réalité matérielle dans laquelle les conflits se jouent, est une façon de dénouer ou nouer autrement ces différents champs, permettant par là même une fabrique d'un « nous » et donc une possibilité d'accès jusque-là impossible au collectif. L'orientation du dispositif KAIRN est plus un travail de collectivisation et de socialisation que d'éducation. L'éducation suppose un « nous » préalable qui est absent pour beaucoup de ces jeunes ». ¹

Modalités d'accueil

Lorsque Visa-Vie est sollicité pour l'accueil d'un/une jeune dans le dispositif Kairn, nous proposons, dans la mesure du possible, que le jeune appelle lui-même la directrice ou le coordonnateur (les thérapions du pôle dit socio administratif) pour une première rencontre. Celle-ci se fait généralement dans les locaux de l'association. Nous rencontrons le jeune seul, n'ayant, par choix, pas lu les éléments de dossier qui ont pu nous être transmis. Nous partons ainsi du dire du jeune, de sa façon de raconter son parcours, ses placements souvent multiples, de là où il en est, de ses attentes, réticences.... Bien conscients, bien sûr, qu'il va nous donner « sa version » et qu'il produira nécessairement un discours qu'il pense adapté à nos attentes pour que nous l'acceptions : en gros, nous n'aurons jamais de soucis avec lui/elle ! Mais nous savons toutefois que si Visa-Vie est sollicité, c'est qu'il y a eu avant, un parcours compliqué, agité, chaotique parfois, et que l'adaptation au cadre ou aux règles quelles qu'elles soient, est

¹ cf Projet complet ci-joint

difficile. Lors de la 1ère rencontre, nous avons le parti pris aussi, de ne pas rencontrer l'adulte, éducateur de foyer, référent ASE, psychologue, ce qui peut paraître étrange à certains. Le travail de liaison, ou la quête d'informations complémentaires se fera dans un deuxième temps, si besoin, puis tout au long de l'accompagnement, avec l'ASE.

Un des axes principaux de travail de Visa-Vie est de faire « avec ce qui vient, comme ça vient » ; pour essayer d'accompagner le jeune, en partant toujours de ce qu'il fabrique. Le projet est de ne pas projeter, de ne pas prévoir par avance : « le chemin se fait en marchant ».

Suite à cette rencontre, si le jeune maintient son « envie » de venir à Visa-vie, il rappelle le coordonnateur ou la directrice, qui lui donnent alors le nom de trois psychologues qu'il aura à rencontrer. Il prend rendez-vous, avec chacun d'eux. Selon les jeunes, les rendez-vous seront pris et honorés rapidement ; pour d'autre, la temporalité est plus longue, des rendez-vous sont loupés, reportés (ils n'aiment pas se rendre !) ... Nous avançons prioritairement au rythme du jeune, qui n'est pas toujours le rythme des différents professionnels ou institutions demandeuses. Après ces 3 rencontres imposées, le jeune choisit le thérapeute-psychologue qu'il souhaite, pour l'accompagner, en binôme avec la directrice ou le coordonnateur. Selon ce qui a été repéré du jeune lors de la rencontre initiale, il peut nous arriver de ne donner le nom que de deux psychologues, afin de ne pas barrer la possibilité pour le jeune d'arriver.

Lorsque ce processus est terminé, parcours qui indique au jeune que Visa-Vie, c'est avant tout des rencontres / entretiens, l'accueil est fait par l'ensemble de l'équipe lors de sa réunion (tous les 15 jours). Nous affinons alors la modalité d'accueil pour être au plus près de ce que ce que semble amener le jeune (choix de la modalité d'hébergement, façon de donner l'argent, points de vigilance...). Bien sûr, s'ensuivront des ajustements, adaptations, aussi fréquents que nécessaires, pour « suivre » le jeune, sans toutefois bien sûr tout accepter !

L'accompagnement s'organise ensuite autour de 3 pôles :

- **Des rencontres.** 3 à 4 rencontres minimum par semaine avec ses deux thérapeutes. Entre temps, le binôme est joignable 24h/24,7 j/7. Il convient d'être disponible aux différents appels et pouvoir répondre rapidement (tout en évaluant bien sûr l'urgence) aux demandes et besoins du jeune. De jour comme de nuit, il doit être garanti qu'en face « ça répond », qu'on peut se déplacer, parler ... et ce montage fabrique un entour présentiel malgré l'absence de collectif et de murs institutionnels.
- **Un toit.** Malgré l'insistante rumeur à ce sujet Visa-Vie ne procure pas d'emblée un appartement « comme ça ». Les jeunes venant dans cette attente s'étonnent d'ailleurs que ce ne soit pas le cas. Visa-Vie garantit un toit autant que faire se peut, c'est-à-dire tant que le jeune arrive à le garder, qu'il ne se fait pas exclure du fait de son irrespect des règles des hôtels ou des copropriétés. Il arrive parfois que certains jeunes ne puissent habiter aucun lieu, qui tous demandent un minimum de règles communes. Ce toit peut être une chambre d'hôtel ou un studio.

Le premier critère de choix sera ce que nous avons pu repérer du jeune lors de l'accueil, de son âge, de ses attentes, de son paysage relationnel, de ses activités diurnes et, surtout, nocturnes, de ses capacités le cas échéant de se protéger. Il est clair qu'une jeune fille très jeune (14, 15 ans) sera en principe hébergée en hôtel car c'est un lieu plus sécurisé pour elle. Nous travaillons avec trois, quatre hôtels qui ont tous des veilleurs de nuit, qui filtrent (jour et nuit) les allers et venues, nous appellent dès qu'il y a un souci ou dès qu'ils repèrent que la ou le jeune ne va pas bien, ou qu'ils ne l'ont pas vu depuis plusieurs jours... C'est bien un véritable partenariat que nous sommes parvenus à installer et qui nous permet maintenant de réfléchir quel hôtel serait le plus adapté à tel jeune. L'hébergement en hôtel - malgré l'image véhiculée - sera aussi privilégié lorsque la jeune fille a des pratiques de prostitution, ou un compagnon violent.... Nous ne souhaitons alors pas proposer trop vite un studio dans une telle situation ingérable par elle et ajoutant du danger! Pour certaines, leur chambre à l'hôtel devient alors l'endroit où elles peuvent se réfugier, se retrouver tranquillement en sachant que personne ne pourra venir les provoquer, les embêter. Un refuge, même précaire, en quelque sorte, un lieu rassurant où nous pouvons les rencontrer à tout moment.

Enfin, le passage par l'hôtel peut aussi être pour certains, un appui pour les motiver à commencer des démarches d'insertion.... Avoir quelque chose à « gagner » (ici l'accès à un studio) peut constituer pour eux un petit moteur, une motivation, un bénéfice.

Pour d'autres, la première installation se fait immédiatement en studio. Ce n'est pas seulement le critère habituel d'autonomie qui règle ce choix, mais la possibilité de penser « raisonnablement » qu'il n'y aura pas trop vite d'embrouilles avec les voisins, de squats par les copains, de tapage nocturne, d'incapacité à gérer l'entretien « de son » appartement au quotidien. C'est évidemment un pari et il nous arrive régulièrement d'être contactés par les syndicats qui se plaignent, nous informent ou nous rendent attentifs à une situation particulière. Il se peut aussi que le choix du mode d'hébergement soit dicté par nos contingences concrètes.

Dans tous les cas, la modalité d'hébergement peut varier dans un sens comme dans l'autre, en fonction toujours de ce que fabrique le jeune : hôtel vers studio, retour hôtel.... Ou changement de studio...

- **L'argent.** 450€ sont versés chaque mois dans la comptabilité du jeune. 65 € sont mis de côté, qui serviront de caution s'il faut réparer le studio, la chambre d'hôtel ou qui seront donnés au jeune au moment où il quitte définitivement Visa-Vie. Les 385 € servent à couvrir tous les frais d'un jeune : s'acheter à manger, s'acheter les produits d'hygiène, le matériel d'entretien du studio, ses cigarettes, son téléphone, ses habits... mais aussi le règlement des amendes... Une « allocation hebdomadaire » lui est donnée (en une, deux ou trois fois), à raison de 70€ /semaine pour la « vie quotidienne ». Il ne lui est pas demandé de ramener de tickets justificatifs. Pour le reliquat, il peut y avoir accès quand il veut mais seulement après discussion avec le thérapeute du pôle socio-administratif, afin de l'aider à « gérer » son argent, d'éviter autant que possible de se retrouver « à la cave » (si les PV, par exemple, s'accumulent, il ne lui sera pas possible

de s'acheter trop d'habits ou un Iphone...). La remise de l'argent, ce temps de gestion commun, est un bon prétexte pour aborder la façon dont les jeunes se situent dans le social.

L'année 2022 à Visa-Vie

L'année 2022 a été une année de transition et de réaménagement ; de réaffirmation aussi de certains de nos points théorico-cliniques essentiels.

Après une longue et incertaine année d'attente d'un coordonnateur, connaissant certes Visa-Vie mais arrivant d'Argentine, ce dernier a pu enfin franchir les frontières (géographiques et administratives) et arriver le 1^{er} décembre 2021. Il a été présent une grande partie de l'année 2022, son départ correspondant à la fin de son contrat de travail d'un an. Cette embauche a (re)mis en lumière la difficulté du pari de Visa-Vie, à savoir que chacun des thérapeutes – à partir de places différentes - tienne à la fois, et dans une même temporalité de rencontre, le fil d'une écoute thérapeutique, et celui de l'accompagnement des jeunes dans leur rencontre avec les exigences du social et leurs réalités quotidiennes. « En même temps », les deux fils. Là où habituellement l'organisation des institutions séparent les deux : « la réalité matérielle ou quotidienne » aux éducateurs, la « réalité psychique » aux psychologues... Ecouter, « les mains dans le cambouis ». Cet exercice est délicat, tant nous sommes conditionnés par nos habitus et schémas de pensée professionnels, ainsi que par l'assignation confortable à des places, rôles, fonctions. Et toujours, le risque nous rattrape de lâcher l'un des fils... Il convient alors en permanence de résister à nos propres glissements afin de ne pas lâcher la pertinence du montage.

Les années Covid avait aussi mis à mal le travail en binôme, de par la difficulté de se retrouver très régulièrement en présentiel. Les SMS et les échanges téléphoniques avaient peu à peu pris la relève pour pallier à cette impossibilité. Avec des avantages : gain de temps, pas d'impératif de lieu (chez soi, dans le tram ou partout ailleurs). Avec aussi des inconvénients majeurs : glissement vers des transmissions d'informations techniques, de « gestion » des affaires, au détriment de la parole, des échanges et élaborations partagées et stimulées de par la présence physique de l'autre. Il nous a fallu et nous faut encore faire un effort pour sortir de la facilité et retrouver des moments très réguliers et indispensables de « vraies » rencontres et temps d'échange.

Le séminaire

La nécessité de se « remettre » à penser, après les deux années de Covid qui ont eu des effets durables sur toutes les équipes, nous a conduit à reprendre un **séminaire** de réflexion, recherche, en présentiel, ouvert à toute personne intéressée pour se joindre à nous. Le thème inauguré cette année et celui de(s) Impuissance(s) : « Quand rien ne marche » ou que « ça ne sert à rien ».

Le site : visa-vie.com

2022, c'est aussi l'année de « fabrication » et mise en ligne du site de Visa-Vie. Ce site a pour objectif non seulement de donner une plus grande visibilité à l'association mais aussi de permettre aux professionnels ou à toute personne intéressée, de saisir plus finement nos modalités d'intervention auprès des jeunes, nos axes de travail, nos réflexions théoriques qui soutiennent notre pratique. Il nous permet également de garder la mémoire de l'histoire de l'association en y trouvant les étapes, l'évolution, les travaux effectués au cours des années.

Spectacle « Un Corps qui bat », de la Compagnie Dissonance(s).

Cette année encore, Visa-vie a pu organiser et inviter les différentes structures de l'ASE, de la Communauté Européenne d'Alsace, les services et établissements travaillant avec elle, à 3 représentations, dans ce beau décor qu'est l'espace Noos.

Les relations de couples des jeunes de Visa-Vie sont bien souvent houleuses voire violentes. Régulièrement nous découvrons que certaines jeunes se font frapper, frappent parfois aussi, se plaignent, mais ne veulent pas quitter leur copain ; elles leur trouvent milles excuses. Nous n'arrivons avec elles que rarement au commissariat.

« Au début, tout roule »

« Entre toi et moi, c'est pour de bon »

Mais...

« Ça commence par des insultes, une claque, ou quelque chose comme ça (...)

Tu ne comprends pas tout de suite (...)

Ça dure, dure, dure »

Amour, coups, injures, possessivité, jalousie, attachement : « je te quitte mais je reste », « toujours être avec toi, avec quelqu'un, nuit et jour, à n'importe quel prix » ... sont donc des problématiques fréquentes parmi les jeunes.

Les discours raisonnables ont peu de poids face à la complexité des situations et l'entrelacement des affects et enjeux. Comme d'autres professionnels, nous sommes souvent des témoins démunis face à des jeunes pour qui il n'y a pas nécessairement de « problème ».

Le spectacle – une comédienne et un musicien- très apprécié - a ensuite donné lieu à un temps d'échanges, et s'est prolongé par un pot permettant la poursuite des rencontres.

Cette année nous avons « insisté » pour que ce spectacle soit plutôt réservé aux jeunes, accompagnés par des éducateurs de leurs structures, notre idée étant bien que le détour par le théâtre pourrait ouvrir pour certains au moins, la possibilité d'évoquer autrement leur propre histoire, comment ils vivent, voient et envisagent leurs relations affectives.

Le pari a été gagné puisque à chacune des trois représentations environ 80 personnes se sont inscrites (le moment venu, il y a eu quelques désistements), et que les deux tiers des

spectateurs-trices étaient principalement des jeunes confiés à l'Aide sociale à l'Enfance ou inscrites à Parcours 2. Une équipe éducative a accompagné trois mères qui se sont « malheureusement » complètement reconnues dans le rôle de la comédienne : « c'est exactement ça ».

La « violence » du texte en lui-même peut paraître poussée à l'extrême, même s'il rencontre et décrit très finement les mécanismes en jeu dans beaucoup de relations. Selon une éducatrice, qui nous a adressé un retour après l'une des représentations, ce texte met en évidence un type de violences brutales et ne peut prétendre tout aborder.

« Je souhaitais pouvoir vous faire un retour concernant le spectacle "un corps qui bat". J'ai trouvé que la pièce était plutôt "clichée" là où les violences conjugales peuvent être beaucoup plus insidieuses, surtout dans les relations amoureuses des adolescents (jalousie, possessivité, diffusion de "nude", emprise psychologique etc.). Je ne sais pas s'ils arrivent vraiment à se référer à la pièce pour y comprendre les différents mécanismes, car ce qu'il s'y passe dedans était tellement violent qu'ils peuvent minimiser ce qu'ils vivent eux dans leurs propres relations. Et ce fût dommage ne pas entendre les retours des autres jeunes lorsqu'ils ont pris le micro. En tout cas, les jeunes avec qui je suis venue ont apprécié, et la jeune fille était contente de pouvoir me faire un retour sur son analyse (elle a tout de suite compris que le bruit de la mouche était la pression de l'homme sur la femme). Un des jeunes garçons a pu dire que, lui, ne ferait jamais cela à une femme et cela a permis certains échanges ».

Projet La Rampa.

Un projet d'accompagnement pour les jeunes de 18 à 21 ans, sortants de l'ASE ou en fin de contrat jeune majeur, sans entours suffisants, ou encore en difficultés avec les démarches et l'insertion, a été présenté à la CEA en septembre 2022. Ce projet vient rencontrer certains points de la Loi Taquet de février 2022, afin d'éviter notamment les sorties sèches. Nous espérons bien sûr, que ce projet pourra se réaliser. A ce jour sommes encore en attente d'une réponse.

Prostitution, proxénétisme, michetonnage, « nudes », escorting...

Ce constat n'est sans doute pas que le nôtre et nous le rejoignons. En effet, nous constatons que le nombre de jeunes se retrouvant dans l'une et/ou l'autre de ces pratiques est en nette augmentation. Si ces pratiques ont toujours concerné l'une ou l'autre des jeunes, nous avons le sentiment que depuis quelques temps elles se généralisent. Actuellement, un nombre important des jeunes filles accueillies sont déjà prises dans ces mécanismes au moment où elles nous sont orientées.

Dans la mesure où elles ont auparavant été accueillies à peu près toutes dans les mêmes foyers et structures, que leur monde relationnel s'avère plutôt restreint, qu'elles se connaissent souvent et que « les embrouilles » sont incessantes via les réseaux ou dans la rue, cela est à prendre en compte et vient souvent entrechoquer l'accueil que nous envisageons pourtant le plus individualisé possible.

Au cours des échanges que nous pouvons avoir elles, elles donnent des informations sur les unes, les autres, évoquent souvent des agressions sexuelles ou viols lors de « soirées festives » manifestement très arrosées, avec consommations de stupéfiants. Du coup elles ne sont pas toujours conscientes lorsqu'elles sont sexuellement utilisées. Ces termes d'agressions sexuelles ou de viols sont les nôtres, là où les jeunes minimisent en général les faits, voire trouvent cela normal : « il a fait ce qu'il avait à faire ». Dans ce contexte, les plaintes sont rares et dans tous les cas les preuves souvent inexistantes ou trop fragiles. D'où des procédures qui n'aboutissent pas, quand procédure il y a, et la question de savoir quand signaler à la CRIP alors que nous n'avons que des informations indirectes et que les jeunes contestent ce qui nous est rapporté.

C'est un vrai sujet de préoccupation pour nous, d'autant plus important que comme l'ensemble des acteurs sociaux, nous avons peu de prise et de pistes d'action.

Dans ce contexte particulier, le choix d'héberger certaines jeunes à l'hôtel plutôt qu'en studio est plus justifié encore. Les hôtels avec lesquels nous travaillons ayant tous des veilleurs de nuit nous sollicitant/informant dès qu'il y a un souci, deviennent les lieux les plus à même d'offrir aux jeunes un « refuge » où elles peuvent se (re)poser et être à l'abri. C'est pour cette raison principalement qu'en 2022 nous avons eu plus de jeunes en hôtel qu'en studio alors même que nous disposons de studios disponibles, non occupés.

Afin de réfléchir à ces questions l'équipe a participé en distanciel à une journée organisée sur cette thématique par la PJJ, et la directrice à la journée organisée par la Ville de Strasbourg sur la question, pas très éloignée en fait, de la pornographie.

Par ailleurs, nous proposons à certaines jeunes (à chaque fois une jeune et l'une de nous), de visionner l'un ou l'autre film abordant ces thématiques (Comme des Reines, la série Prostituée par Amour, Shérazade). A l'instar du théâtre, le cinéma peut permettre d'évoquer « en biais » certains pans de leur histoire, ouvrant ainsi un espace de paroles possibles. Cette expérience récente, s'est déjà avérée pertinente pour deux jeunes.

Côté Equipe

L'année 2022 a enfin vu le pôle des thérapies socio-administratives de nouveau au complet, c'est-à-dire passant d'une à deux personnes ! A savoir, la directrice, et un coordonnateur, de janvier à fin octobre 2022. Puis, la directrice et une directrice adjointe, à la place du coordonnateur à compter du 5 décembre 2022.

De son côté, le pôle des thérapons dits thérapeutiques (?) s'est étoffé, de par l'arrivée d'une nouvelle collègue psychologue que nous avons accueillie sur le secteur de Colmar, ce qui était très bien venu. En 2022, le pôle comprend donc 5 psychologues : 2 à Colmar, 3 à Strasbourg.

A l'automne, un psychologue a fait part de son intérêt à rejoindre l'équipe de Visa-Vie et a entamé le processus « d'accueil ». A savoir une rencontre avec « la direction », puis des rencontres individuelles avec deux membres du CA, puis deux ou trois membres de l'équipe, et enfin la participation à une ou deux réunions d'équipe, dites Tramalogie. Il intégrera l'équipe début janvier 2023.

Même si nous restons une petite équipe, « l'étoffement » du pôle socio-administratif a permis que nous réouvrons progressivement les accueils, 14, 15 jeunes restant un nombre maximal dans tous les cas, ceci afin de garder une souplesse et une disponibilité suffisantes pour s'adapter à chaque jeune dans sa singularité et lui garantir une présence contenante.

Deux autres nouveautés dans l'équipe :

1. pour des raisons institutionnelles nécessitant de s'adapter au plus près à la situation du terrain, une des deux psychologues de Colmar a accepté de quitter sa place « habituelle » de thérapon-thérapeute, pour occuper celle de thérapon dit socio-administratif et être ainsi en binôme avec sa collègue psychologue pour l'accompagnement de la seule jeune que nous accompagnons sur Colmar.

Alors que nous fonctionnons toujours en binôme pour l'accompagnement de chaque jeune, et malgré le fait que la répartition des tâches n'est pas strict, laissant parfois l'impression que nous faisons toutes la même chose (écoute, accompagnement des démarches dans la vie courante et le quotidien, ménage...) cette collègue a été étonnée de passer de « l'autre côté ». Elle nous livre quelques-unes de ses réflexions.

« VISA-Vie propose différents rôles et places à occuper auprès des jeunes qui nous sont confiés par l'ASE. Celui de thérapon, nous semble, avec le temps et l'expérience, le terme le plus proche de la façon dont nous envisageons l'accompagnement. Thérapon, est issu du grec ancien. Il évoque l'aide à une personne, être au service de celle-ci, lui être dévoué comme à un compagnon d'arme (c'est le cas notamment de Patrocle vis-à-vis d'Achille à la guerre de Troie, dans l'Illiade d'Homère).

Je propose donc de vous parler de ma façon de comprendre et d'appréhender le rôle de thérapon socio-administratif. Je m'appuierai sur ma nouvelle expérience à cette place-là, après avoir exercé durant plusieurs années en tant que thérapon thérapeute. Je retrouve, comme il l'a été évoqué par Sonia Weber ou Michel Constantopoulos, une image représentative du thérapon dans le personnage fictif de Sancho Pança, l'écuyer et le compagnon d'aventure de Don

Quichotte dans l'ouvrage de Miguel de Cerventes. Selon le Larousse, ce personnage épaulé et chemine avec son maître, parfois s'étonne de ses actions curieuses et de ses folles imaginations. Ainsi, accompagner un jeune à VISA-Vie depuis une place de thérapon implique d'être, autant que possible sensible, attentif et à l'écoute du jeune lors de nos rencontres ou de nos entretiens réguliers, mais aussi en son absence, de le garder « en conscience », pourrions-nous dire. En effet, avoir la préoccupation du jeune qui nous a été confié est essentielle, ainsi que de se rendre disponible c'est-à-dire au moins entendre ses besoins impérieux ou toutes formes de sollicitations qu'il nous adresse. Le thérapon thérapeute se situe au plus près du jeune, de son quotidien, de ce qu'il vit subjectivement, au travers de ce qu'il en dit, en raconte. A VISA-Vie, les jeunes sont libres de leurs mouvements, dans leurs occupations et allées-venues mais se doivent de nous en dire régulièrement quelque chose, de faire l'effort de venir nous voir, ou d'accepter à minima que nous allions à leur rencontre. Pour un thérapon socio-administratif, son positionnement s'inscrit avec un peu plus de distance ou de recul, tout en y étant entièrement quand-même... Une place d'interface entre le jeune et les réalités matérielles et sociétales, les attentes et les exigences de l'extérieur. C'est aussi une réflexion étroite en binôme entre nous deux, thérapons, dans l'accompagnement. Nous nous contactons autant que nécessaire pour penser et échanger au sujet du jeune, travail d'élaboration clinique à partir ce qui anime le jeune, ce qu'il nous laisse apercevoir de ce qu'il fait, de ce qu'il nous raconte, comment il le dit etc.

Pour ma part, la petite expérience que j'ai acquise auprès de la jeune fille que j'accompagne en binôme avec sa thérapon-thérapeute à Colmar, m'invite à prendre ou à trouver une place d'entre-deux, celle qui s'appuierait à la fois sur la réalité sociale et sur le positionnement subjectif du jeune. Un rôle d'interface, un rôle tampon en quelque sorte, qui vient adoucir, arrondir mais pas éviter non plus les exigences strictes du lycée, par exemple, qui s'impose abruptement à elle actuellement. La fonction de thérapon socio-administratif, correspondrait à une place sur-mesure à trouver pour chaque jeune mais qui implique aussi d'incarner à minima une certaine réalité sociale : notamment parfois celle qui ne s'évite pas sinon au prix d'une perte ou alors, qui prête à conséquences dans la réalité de jeune... » Solveig.

2. Une des jeunes accueillies

par Visa-Vie étant en formation chez un maître d'apprentissage dans le sud-ouest, il nous a fallu, comme souvent, innover et inventer un montage à partir sa réalité, afin qu'elle ne soit pas seule sur place. Nous avons donc embauché une éducatrice de Toulouse, déjà au fait du travail de Visa-Vie, pour assurer une présence, en binôme (téléphonique) avec la psychologue de Strasbourg qui accompagne la jeune. Des rencontres ont pu donc se maintenir à raison d'une fois par semaine en moyenne, l'éducatrice se rendant en général sur le lieu de travail ou d'hébergement de la jeune, à une centaine de km de Toulouse.

Côté Jeunes

Les jeunes confiés à Visa-Vie sont le plus souvent des jeunes en grande difficultés avec le social, avec leur histoire familiale et ont connu des parcours d'accueils ou institutionnels chaotiques avec des réorientations et des placements (parfois aussi des modalités de placement) multiples. Ainsi des modes d'accompagnement particulières, singulières sont en permanence à élaborer. Ces jeunes ne rentrent pas d'emblée ou avec réticence dans la dynamique d'un projet (pouvoir se projeter, anticiper ne va pas de soi et nécessite un certain nombre de préalables dont le possible d'une inscription dans une histoire). S'ils ont une grande pratique de la débrouille et de la survie, ils ne sont pas suffisamment compliants pour se conformer aux exigences du social dominant.

Ce n'est pas tant qu'ils ne veulent rien faire mais qu'ils acceptent difficilement les étapes et les contraintes. Ainsi ils voudraient trouver un travail immédiatement rémunéré sans passer par l'exigence d'une formation, sans faire de stage. Ainsi ils imaginent qu'à 18 ans les portes du travail s'ouvriront pour eux sans souci. En attendant, ils laissent filer le temps et vaquent à d'autres occupations.

En 2022, Visa-Vie a accueilli et accompagné **21 jeunes dont 10 nouvelles.**

- Entourage :

Une jeune pouvait compter de façon stable sur sa mère ; les autres avaient des contacts (très) ponctuels avec leurs familles, régulièrement conflictuels et donc peu fiables.

Sur les 10 jeunes arrivés à Visa Vie en 2022 :

- Age

1 allait avoir 16 ans,
3 avaient 16 ans ½,
3 tout juste 17 ans,
3 17ans ½

Le nombre de demandes pour des jeunes ayant 17 ans et demi est en augmentation. Ce constat questionne et nous pose souci. Comment parvenir à répondre à ces demandes alors que nous savons que Visa-Vie est en règle générale sollicité « en bout de chaîne », lorsqu'il n'y a plus d'autres possibilités envisageables ? Comment répondre de plus si les structures d'accueil demandent des réorientations parce que les jeunes en général ne sont plus assez dans l'inscription d'un projet et ne respectent plus le cadre posé ? Comment les accueillir si nous n'avons aucune assurance qu'elles pourront bénéficier d'un contrat jeune majeur et pas nécessairement de bulletin d'entrée.

Quel sens dans ce contexte donner à une admission ? N'est-ce pas plus violent que de refuser l'accueil ? Les inviter et tout envisager pour nouer des liens, permettre la rencontre, voire (pire) une relation de confiance, souvent après plusieurs placements, en sachant que d'ici 6 ou 8 mois l'accueil prendra fin ?

Mais quel message envoie-t-on à ces jeunes déjà au bord du chemin lorsqu'à seulement 17 ans révolus, la société leur signifie que plus personne n'en veut ? Nous ne pouvons-nous empêcher de penser qu'il s'agit là d'une violence supplémentaire dans un parcours le plus souvent déjà chaotique et difficile. N'est-ce pas ajouter une violence insupportable que de signifier à ces jeunes qu'ils n'ont plus de place nulle part, qu'ils ne sont attendus nulle part ?

Pour rappel : A Visa-Vie nous travaillons sur du long terme et avons besoin de temps pour laisser le jeune se poser, faire confiance ... Si la question de l'insertion est bien sûr importante, elle n'est pas la priorité de travail à Visa-Vie tant que des problématiques psychosociales trop importantes prennent le devant de la scène. Nous ne pouvons y accéder qu'au bout de longs cheminements. Or les jeunes qui nous sont adressés, même après 17 ans s'avèrent encore pour la plupart, éloignés de l'insertion ou d'une formation. Ainsi accueillir un jeune au-delà de ses 17 ans, nous oblige à lui faire porter une pression inadaptée quant à l'injonction d'être autonome, alors qu'il en est encore si loin. Cette injonction par ailleurs ne correspond ni à notre philosophie ni à notre pratique clinique. Elle n'est pas efficiente et entame la confiance nécessaire à pouvoir se projeter, tant elle leur rappelle souvent un xième placement avec forte probabilité de s'interrompre à la majorité, sans autre éventualité que la rue à court terme ou un retour en famille, contraint, fragile, impossible ou impensable. Ainsi la prise en charge de Visa-Vie est plus opérante lorsque les jeunes nous sont adressés plus jeunes, à 15/16 ans.

Ceci précisé nous avons tout de même accepté des accueils. Mais dans le cas de ces accueils « tardifs », il nous importe que l'ASE assume directement la question de l'hébergement et nous assurons le suivi du jeune dans le cadre d'un accompagnement A Façon : Kairn sans hébergement. Il nous semble aussi essentiel, compte tenu du profil des jeunes qui nous sont adressés et de leur parcours souvent très chaotique, que ces jeunes (et nous avec) puissions être garantis qu'ils pourront bénéficier d'un bulletin d'entrée vulnérabilité de 6 mois renouvelables, s'ils le demandent bien sûr, et s'ils ne rentrent pas dans les critères des contrats jeunes majeurs.

- Inscription scolaire

. 7 sont arrivées sans inscription scolaire aucune et sont en décrochage scolaire depuis plusieurs années.

. 2 étaient inscrites en formation, l'une en CAP Petite Enfance ; elle poursuit sa formation. L'autre inscrite en CAP vente n'a pas tenu sa formation ; elle a vite mis fin à son expérience chez deux patrons successifs, et a été exclue des deux CFA proposant cette formation. Projet pour elle de s'inscrire à Parcours 2 en 2023.

. 1 est arrivée en travaillant déjà en temps plein au MC Do, emploi qu'elle laissera ensuite tomber. Elle avait passé auparavant un CAP boulangerie vente. Elle s'inscrira à l'automne en CAP restauration mais arrêtera vite.

Concernant les 11 jeunes qui étaient déjà là en janvier 2022 :

- 1 jeune a pu démarrer un CAP restauration-service. Mais les contraintes du travail sont lourdes pour elle et malgré les bonnes relations avec les patrons et le CFA des Apprentis d'Auteuil, elle a vite laissé tomber 3 lieux d'apprentissage et a dû arrêter. .
- 1 jeune qui avait été scolarisée plus ou moins jusqu'en 3ème, démarrera un CAP facteur d'orgues d'abord en Alsace, puis après l'été, dans le Tarn et Garonne. Le CFA est à Eschau.
- 3 jeunes ne se sont inscrites dans rien en 2022, n'acceptant aucune proposition qui pouvait leur être faite. L'une a quand même obtenu un contrat jeune majeur de 3 mois en lieu et place d'un bulletin d'entrée qui aurait été plus adapté à sa situation, afin de voir si le passage à ses 18 ans, allait l'aider à se mettre en mouvement.
- 1 jeune a poursuivi son CAP logistique et obtenu un contrat jeune majeur chez nous.
- 1 jeune a poursuivi un Bac Pro Cuisine et est apprentie dans un grand restaurant, dans une « vraie brigade », ce qui lui convient bien.
- 1 jeune commencera un stage d'immersion dans une crèche, suivi d'un contrat aidé, quel arrêtera rapidement pour motif de rémunération insuffisante.
- 1 jeune qui nous a été confié pour 2 mois après son retour de séjour de rupture, titulaire d'un CAP cuisine, a trouvé rapidement un emploi dans la restauration.
- 1 poursuit bon an mal an, son Bac Pro gestion.
- 1 jeune s'est concentrée sur sa grossesse.

En 2022, 8 jeunes sont sortis de Visa-Vie

Contrats jeunes majeurs ou bulletin d'entrée vulnérabilité

- 2 jeunes n'ont pas demandé de contrat jeune majeur, voulant retourner chez leur mère.
- 1 jeune a obtenu un bulletin d'entrée pour vulnérabilité, qui s'est arrêté au bout de trois mois, la jeune étant en permanence chez sa mère et n'adhérant plus à aucun accompagnement.
- 1 jeune a été réorientée à 17 ans¹/₂, en foyer maternel.
- 1 levée de placement pour un jeune a été prononcée, le jeune étant en permanence en fugue et suivi par la PJJ.
- 1 jeune a eu un bulletin d'entrée de 3 mois en attendant qu'il ait ses trois fiches de paye en restauration pour pouvoir prendre un appartement avec son frère.
- 1 levée de placement a également eu lieu pour une jeune bientôt majeure qui voulait retourner chez son père dans le centre de la France, après le décès de sa mère.
- 1 jeune a eu un renouvellement de contrat jeune majeur pour poursuivre son Bac Pro et a été réorientée vers Rosa Park.

Par ailleurs en 2022 :

Une jeune qui avait quitté Visa-Vie 2 ans auparavant et qui était retournée chez sa mère à Mulhouse, nous a sollicité afin de bénéficier d'un coup de main. Nous lui avons mis un studio gratuitement à disposition, le temps pour elle de trouver un travail. Ce qu'elle a fait. Elle est actuellement en poste d'aide à la personne dans un Maison de Retraite et a maintenant un logement à son nom.

Une autre jeune de 22 ans, qui travaille également en maison de retraite est encore hébergée dans un studio de Visa-Vie, le temps pour elle de pouvoir avoir son propre logement. Elle participe aux frais du loyer et paye les charges d'électricité.

Une troisième enfin, avec sa fillette de 18 mois, bénéficie encore d'un hébergement sur Colmar mis à disposition par Visa-Vie, en attendant qu'elle dispose d'un logement social pour elles deux. Au-delà de l'aide matérielle, elle est en demande de présence, d'aide et d'accompagnement présentiel dans les démarches, de faire lien avec son assistante sociale.... Elle appelle deux trois fois par semaine aussi, pour « papoter ». Son entourage familial est peu présent et elle n'a aucune relation amicale ; elle est très isolée.

A noter que quelques jeunes, ayant quitté Visa-Vie il y a plusieurs années, continuent de nous solliciter ponctuellement ou de nous donner des nouvelles. La « plus ancienne », a aujourd'hui 29 ans.

Psychoboxe

La psychoboxe à Visa-Vie, se pratique tant sur Strasbourg, depuis 2005, que sur Colmar, depuis 2016. Les séances sont assurées par 4 psychoboxeurs patentés. Depuis fin 2022, une nouvelle collègue est venue étoffer l'équipe.

Un certain nombre de demandes pour des séances de psychoboxe sont adressées à Visa-Vie par des services de la PJJ ou de l'Aide Sociale à l'Enfance du Haut-Rhin (Mulhouse et Colmar), ou des établissements en relevant. D'autres personnes, jeunes ou moins jeunes peuvent arriver par d'autres canaux, à titre privé, ou à Strasbourg par le biais de CSAPA ou de CHRS.

Le travail sur les questions de violence, et sur la manière de répondre à des demandes de psychoboxe dans son aspect psychothérapeutique, s'articule autour de 2 axes :

- Orientations par des professionnels de jeunes dont ils s'occupent pour un travail sur leur rapport à la violence
- Approfondissement avec certaines équipes ou certains services de questions en lien avec la violence, à partir de l'évocation de la situation d'un jeune.

Concernant les jeunes, les demandes viennent le plus souvent des référents éducatifs, mais aussi de psychologues ou de chefs de services exerçant dans le champ de l'éducation spécialisée ou du handicap.

Il nous revient de discuter avec les équipes pour évoquer avec elles si la psychoboxe est indiquée, ou non pour le jeune qu'elles nous orientent.

La demande qui nous est faite ne recouvre -t-elle pas une demande plus ou moins masquée « d'éradication » des expressions violentes du jeune en question, à laquelle nous ne pourrions souscrire ? Le code de déontologie de l'Institut de psychoboxe, prévoit en effet que nous écartons toute demande qui s'inscrirait sous le sceau d'une injonction, injonction de soin ordonnée par un juge, mais aussi injonction des éducateurs, d'un parent... L'injonction (de soin) fait souvent reposer sur le jeune, et le thérapeute qui le recevrait, l'attente d'une (re)constitution d'une frontière suffisamment étanche contre tout risque de nouveaux débordements violents. La psychoboxe ne peut répondre à ce projet de normalisation. Ce qui n'exclut pas qu'elle puisse contribuer à la réduction des passages à l'acte, mais cela ne peut en être l'objectif explicite.

Nous nous centrons toujours sur la personne qui vient psychoboxer et vérifions auprès d'elle que ses « difficultés » avec la violence subie ou agie, la dérangent, lui, et qu'elle souhaite effectivement essayer de faire bouger un peu les choses, pour elle. Est-elle porteuse à minima d'une question sur la violence qui peut le traverser, et le déborder... Quels termes emploie-t-elle pour en parler ? A-t-elle envie d'en savoir un peu plus sur elle-même ? Qu'attend-elle d'un tel travail ou de cet espace que nous lui proposons ?

Outre les entretiens préliminaires avec un éducateur, une équipe ou le jeune, et une fois que des séances sont engagées, nous nous rendons disponibles, si nécessaire pour des entretiens téléphoniques entre les séances de psychoboxe. En cas d'urgences d'affects ou de sentiment de détresse par exemple, dont le jeune percevrait éventuellement que le travail engagé en psychoboxe n'y est pas étranger.

A côté du travail individuel avec des personnes débordées par des questions de violence, notre pratique nous amène à rencontrer des équipes afin de repérer parfois avec elles la façon dont elles élaborent les questions de violences, comment elles abordent les situations susceptibles de « déborder » leurs capacités de contenance. C'est échanger avec les professionnels sur certaines situations, et soit ouvrir la réflexion, ou parfois proposer quelques pistes.

25 séances ont eu lieu en 2022, toutes à Strasbourg. La PJJ de Mulhouse a plusieurs fois sollicité l'équipe de Colmar mais aucune séance n'a pu être effective.

Bilan / Perspectives

L'année 2022 s'est achevée avec une équipe renforcée, un nouveau président, la présidente ayant démissionné de sa fonction au CA pour venir occuper le poste de directrice adjointe.

La sortie « de la période Covid » a re-dynamisé les espaces et possibilités de penser et échanger. Espaces essentiels, « vitaux » pour notre pratique au quotidien. Espaces « vitaux » afin de limiter les risques qui nous guettent en permanence, d'institutionnalisation excessive, de

routine, de tomber dans une « bonne gestion » : « ça marche, ça roule ». « Il ne s'est rien passé = tout va bien », pas d'incidents indésirables à signaler, et ça suffit. Plutôt cesser que d'être des gestionnaires (même bons) de jeunes en situations complexes.

Comment garder, soutenir, maintenir au fil des ans et collectivement une pratique pensée, pensante, une pensée critique par rapport à nous-même et ce que nous faisons ? Soutenir une élaboration qui ne fixe pas des savoirs ; se laisser toujours surprendre malgré la répétition... ? Nous « désassujettir » de nos propres « dogmes » et nos habitus parfois ritualisés ? Réinterroger nos « bases », nos présupposés, voire au besoin les subvertir ; Re-problématiser, re-complexifier certaines questions (et même, soigner le complexe) ? Que nos savoirs (d'expérience), à partir de nos pratiques, ne se transforment pas en « savoir sur » ?

Il nous faut jour après jour continuer d'inventer, d'expérimenter, d'ajuster, de découvrir, de nous laisser surprendre

En attendant nous poursuivons nos réflexions sur la question de l'injonction à l'autonomie adressée aux jeunes sortants de l'ASE et sur des modalités possibles de compagnonnage pour ceux qui sortent sans points d'appuis stables, sans repaire/repère. Nous attendons la réponse à notre proposition de projet d'accompagnement des 18-21 ans : La Rampa. Si l'accueil qui nous avait été réservé était plutôt favorable, le projet doit faire l'objet d'arbitrages par nos élus. Il nous avait été annoncé une réponse en janvier 2023, mais il semblerait maintenant qu'il faille plutôt attendre juin.

Les questionnements sur les pratiques prostitutionnelles, de « michetonnage » vont être un de nos axes prioritaires de réflexion pour l'année 2023. A défaut de solution immédiate l'exigence est de penser. Penser ce qui se jouent pour ces jeunes, entendre ce qu'elles en disent, dans quoi elles sont prises, chacune singulièrement, et penser, réfléchir, élaborer nos pratiques sur ces questions. Dans cette perspective Visa-Vie envisage d'organiser une journée d'échanges réflexions, sur cette thématique pour les professionnels de l'ASE et de la protection de l'enfance de manière plus large, à organiser au cours du second semestre de l'année.

Autre chantier pour 2023. La PJJ nous a sollicité pour un partenariat, à partir entre autres de la psychoboxe- afin d'aborder et travailler avec les jeunes sous différentes formes, les problématiques de violence. Une convention triennale devrait être signée à ce sujet.

Enfin une rencontre avec la CEA est à envisager dans les mois à venir. Outre le point, concernant la mise en place des contrats jeune majeur qu'il convient de clarifier, une disposition de la loi Taquet de février 2022 impacte directement l'association et pourrait remettre radicalement en question son mode de fonctionnement voire la faisabilité du projet Kairn. En effet, dès début 2024, il ne sera plus autorisé d'accueillir des jeunes, majeurs ou non, à l'hôtel. Posée ainsi, c'est une exigence qui, à notre sens, met l'accent sur le mode d'accueil et non sur l'accompagnement. Or pour nous, les deux vont de pair et sont réfléchis en fonction de chaque situation. Cette rencontre, afin de faire part de notre avis et de notre expérience auprès des jeunes, est aujourd'hui indispensable pour voir si et comment nous pourrions continuer à soutenir notre pratique.